



### En matière de développement économique

- Activités économiques à développer
- Site à requalifier pour de l'activité économique
- Limite de la marge de recul de 100m depuis l'axe de l'A104

### En matière de mobilité

- Principe d'accès à la francilienne
- Principe d'accès à la zone d'activités
- Principe de liaison avec la RD 309
- Principe de liaison douce

### En matière de paysage / d'environnement

- Traiter les transitions par des aménagements paysagers
- Lignes électriques très haute tension (400 000 volts)
- Lignes électriques très haute tension (225 000 volts)
- Couloir de passage des lignes électriques stratégiques
- Canalisation gaz (à titre indicatif)